

LE CABINET

Caen, le 14 mars 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ADOPTION A L'UNANIMITE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DU CALVADOS

Ce matin s'est réunie à la Préfecture la commission départementale de coopération intercommunale, présidée par le Préfet du Calvados, afin d'examiner les amendements des élus au projet de schéma départemental.

A l'issue de cette réunion, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) a été adopté à l'unanimité.

Grâce à ce nouveau schéma de coopération, le Calvados passera au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de 37 intercommunalités à seulement 17, conformément aux objectifs de la loi NOTRe du 7 août 2015.

La publication de l'arrêté promulguant le nouveau schéma départemental interviendra dans les prochains jours et avant le 31 mars 2016.

Le Préfet du Calvados, salue le travail accompli collectivement et remercie les élus de leur engagement pour renforcer les solidarités territoriales au bénéfice de nos concitoyens.

[Pref-presse@Calvados.gouv.fr](mailto:Pref-presse@Calvados.gouv.fr)

Monique BERNARD | 02-31-30-66-05

Site Internet : [www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)



: [Préfet du Calvados](#)



: [@Préfet14](#)